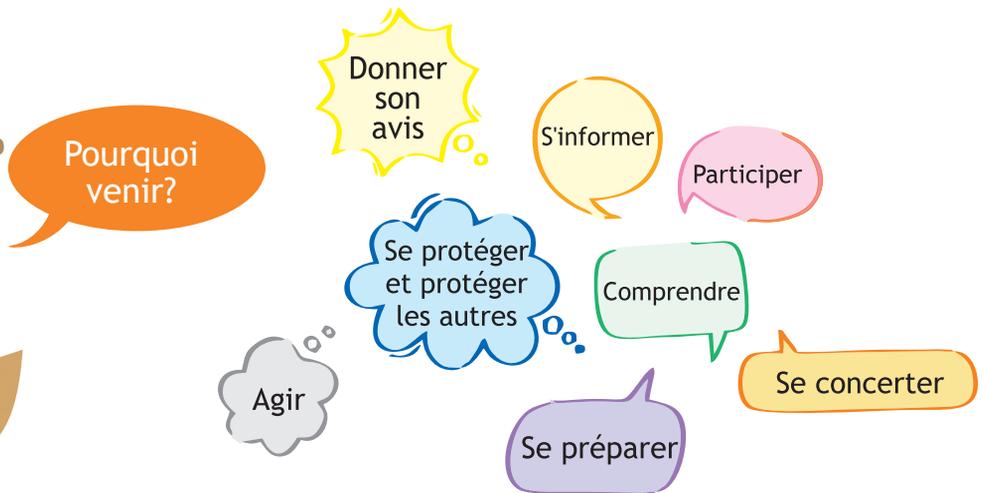


CONSULTATION DU PUBLIC COMMENT EXPRIMER MON AVIS SUR LE PAPI ?

NOVEMBRE						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
13	<p>Vielle-Aure 8h30-12h Marché</p> <p>Vielle-Aure 14h-17h Mairie</p>	<p>Lannemezan 8h30-12h Marché</p>	<p>Sarrancolin 8h30-12h Mairie</p> <p>Bordères Louron 14h-17h Mairie</p>	<p>17</p> <p>Bizous 9h30-11h Mairie</p>	<p>18</p> <p>Saint-Lary 8h30-12h Marché</p>	<p>19</p> <p>La Barthe de-Neste 8h30-12h Marché</p>
20	21	22	23	24	25	26
<p>Loudenvielle 14h-17h Mairie</p>	<p>Mazères 14h-17h30 Mairie</p>	<p>St-Laurent 16h-18h Mairie</p>	<p>Arreau 8h30-12h Marché</p> <p>Lortet 15h-17h Mairie</p>		<p>Sarrancolin 8h30-12h Marché</p>	

LE MOT DE NESTOR!



Dossier consultable sur le site internet du Pays des Nestes

<https://www.paysdesnestes.fr/>
<https://www.observatoire-neste.fr/>

Avis à transmettre avant le 28 novembre 2023

Par mail : papi@paysdesnestes.fr

Par courrier : 1 Grand Rue, 65250 La Barthe-de-Neste



Elaboration du nouveau Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE:

Mesdames, Messieurs,

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays des Nestes porte une démarche visant à réduire le risque d'inondation sur le territoire. En effet, nos communes subissent de manière récurrente des crues et des inondations. Ces événements d'intensité variable ont causé tout au long de l'histoire de multiples dégâts. Les crues successives ont mis en exergue la vulnérabilité du territoire, et ce dans un contexte de changement climatique toujours plus explicite. En réponse à cette prise de conscience, l'ensemble des élus du territoire se sont mobilisés autour du sujet de la prévention des inondations et en faveur d'une gouvernance locale dans ce domaine.

Dès 2014, un premier Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) a été pensé. Sa mise en œuvre est en cours depuis 2017 au travers de nombreuses actions dont vous trouverez le bilan dans ce document.

Ce premier programme arrive à son terme à la fin de l'année. **Une démarche d'élaboration d'un nouveau PAPI est en cours. Ce programme doit correspondre aux besoins du territoire et donc à vos attentes. C'est pourquoi l'ensemble des pièces du nouveau programme est consultable sur notre site Internet:**

www.paysdesnestes.fr et www.observatoire-neste.fr

Les agents du PETR viendront à votre rencontre sur les marchés et lors de permanences en mairie courant novembre.

Nous comptons sur votre **soutien** et votre **implication** pour exprimer vos avis sur ce nouveau PAPI.

Je vous en remercie par avance, dans l'attente du plaisir de vous rencontrer lors de ces différents temps d'échanges, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma plus parfaite considération.

Maryse BEYRIE,

Présidente du PETR du Pays des Nestes



MAIS QU'EST-CE QU'UN PAPI ?

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est un outil de protection des territoires et de gestion des inondations. Un PAPI est porté, à l'échelle d'un bassin, par une collectivité territoriale (commune, intercommunalité, syndicat). Son programme comporte des actions de sensibilisation, de prévention, de prévision, de gestion de crise, d'études, de travaux, de réduction de la vulnérabilité, dont certaines peuvent être financées en partie par l'État avec le « Fonds Barnier ».

Les thématiques du PAPI s'inscrivent dans la GEMAPI. De plus, il découle de stratégies plus globales élaborées.

Le but est de parvenir à un PAPI cohérent avec ses stratégies existantes et adapté aux enjeux du bassin versant concerné. Les objectifs d'un PAPI sont multiples:

- **Réduire les conséquences des inondations** à l'échelle d'un territoire cohérent à la fois sur les personnes, les biens et les activités, en associant l'ensemble des acteurs concernés ;
- **Monter un programme opérationnel d'actions** issu et porté par le territoire ;
- **Disposer de financement** permettant de mettre en place des actions.



BILAN DU PAPI 1 (ET DE SES AVENANTS)

Concernant l'état d'avancement des actions, le constat est le suivant :

-  **77 % des actions du PAPI sont terminées, engagées ou en cours de réalisation** (soit 29 actions)
-  **8 % des actions du PAPI ne sont pas engagées** / n'ont pas démarré (soit 3 actions)
-  **16% des actions du PAPI ont été reportées** (soit 6 actions).

Bilan des actions réalisées

- Recensement et pose de **74 repères de crues**
- **3 parcours numériques** «parlez chemins» sur le thème de l'eau
- **Création du site internet** de l'observatoire de la Neste
- **Création d'une exposition itinérante et d'une maquette sur le risque inondation**
- **Sensibilisation de 245 élèves** à travers des projets pédagogiques
- **Réalisation de 38 DICRIM** (Document d'Information communal sur les Risques Majeurs)
- **Études de protection** de Mazères de Neste, la Barthe de Neste, Lortet, Saint-Laurent de Neste, Bordères Louron et de la plaine d'Aure
- **Etude pour l'amélioration de la surveillance des crues**
- **Travaux de ralentissement dynamique** du ruisseau du Barricave
- **Recensement des potentiels systèmes d'endiguements**

Où en est la démarche du PAPI?



Le montant global prévisionnel, pour **32 actions**, est de **2,649 millions € TTC**

1.206 million € engagé au 30/08/23

Exemple de repère de crues





■ PRINCIPAUX ENJEUX MIS EN ÉVIDENCE SUR LE TERRITOIRE :

Atouts du territoire :

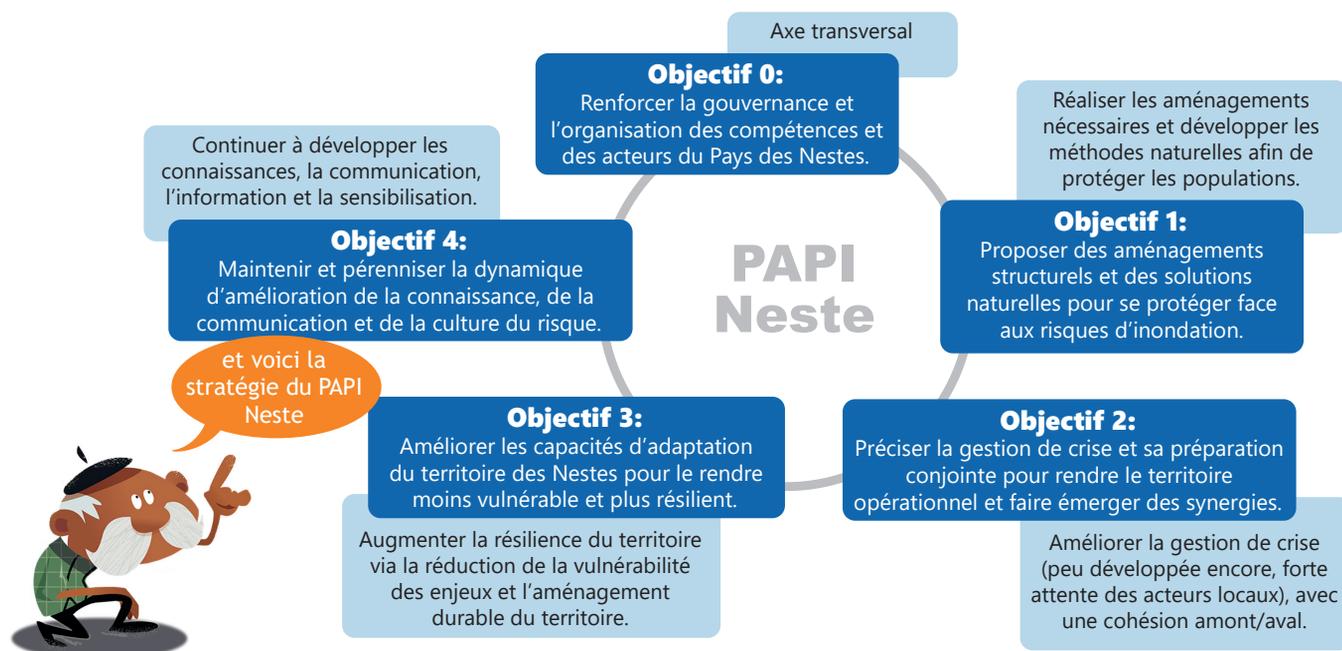
- **Gouvernance définie et organisée**
- Nombreux **repères de crues** / mémoire du risque
- **Sensibilisation / connaissances importantes**
- Réseau de **suivi hydrométrique** développé
- Couverture étendue des **PPRN** (Plan de Prévention des Risques Naturels)
- Des **études en cours ou réalisées**

A développer / constats :

- Réduction de la **vulnérabilité**
- **Gestion de crise à l'échelle du bassin versant**
- **Moyens de communication** pour alerter la population
- Prise en compte du risque dans les **documents d'urbanisme**
- Connaissance et prise en compte du **ruissellement** rural et urbain
- **Travaux**

A poursuivre :

Communication, sensibilisation, prévision, gestion des digues et entretien des cours d'eau, élaboration/révision des DICRIM...



■ QUELQUES ACTIONS PRÉVUES DANS LE CADRE DU FUTUR PAPI NESTE :

Actions poursuivies dans la continuité du PAPI 1 :

- Faire connaître les outils existants
- Mettre en place des repères de crues et panneaux explicatifs
- Continuer l'accompagnement des collectivités (DICRIM, Plan Communal de Sauvegarde) et des habitants (réduction de la vulnérabilité)
- Réaliser des travaux (Saint Laurent, Lortet, Plaine d'Aure, la Torte, Mazères, Bordères, Saint-Laurent-de-Neste, Lortet, Plaine d'Aure, Torte à La-Barthe-de-Neste, Mazères-de-Neste, Bordères-Louron)
- Instrumenter pour améliorer la prévision des crues
- Étudier de conception de l'ouvrage de protection des enjeux de Loudenvielle sur le Rioulong
- Protéger le bourg de Bizous (études et/ou travaux).

Les nouveautés du PAPI 2

- Définir une stratégie de communication à destination du grand public
- Effectuer des exercices de crise (simulations)
- Intégrer la réduction de la vulnérabilité dans l'instruction des permis de construire
- Étudier et réaliser les travaux afin de mieux gérer le transport solide (matériaux charriés par la rivière).